

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 10 novembre 2015

Nouvelle saisie exceptionnelle de la douane française : 2,4 tonnes de résine de cannabis interceptées au Tunnel sous la Manche

Vendredi 6 novembre dernier, les douaniers de Dunkerque ont saisi 2,4 tonnes de résine de cannabis dans un poids lourd en provenance d'Espagne et à destination du Royaume-Uni. La valeur de la marchandise est estimée à plus de 14 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

En contrôle au Tunnel sous la Manche, les agents décident de procéder à la vérification du chargement d'un ensemble routier immatriculé au Portugal. Les documents présentés par le chauffeur indiquent un transport de neuf burineurs hydrauliques pour pelleteuses à destination d'une société britannique.

A l'ouverture de la remorque, les agents des douanes découvrent neufs burineurs conditionnés chacun dans une cage en acier de plus de 2 mètres de long sur 1,40 mètre de haut. Poursuivant leur recherche, les douaniers entreprennent de vérifier le chargement à l'aide d'un chien anti-stupéfiant. Celui-ci marque alors un vif intérêt pour les jointures des deux premières machines situées à l'arrière du camion.

Après avoir démonté la première cage d'acier servant d'emballage, les agents dévissent un bouclier métallique à l'avant de la machine. Derrière celui-ci, ils découvrent un tiroir métallique sur roulette à l'intérieur duquel se trouvent plusieurs sacs contenant de la résine de cannabis. Dans chaque machine, ils découvrent ainsi entre 214 kg et 294 kg de résine de cannabis pour un total de 2 399 kg de drogue.

En 2014, la douane française a saisi 158 tonnes de résine de cannabis, un record historique.

Contacts presse :

Nicolas BARRAUD, Service de presse de la Douane : 01 57 53 42 11

Arnaud DELMULLE, Direction régionale des douanes de Dunkerque : 09 70 27 07 03